

Devenir FORMATEUR ACTEUR PRAP IBC (Prévention des risques liés à l'activité physique dans le secteur Industrie, Bâtiment, Commerce et activités de bureau). Document de référence, Dispositif PRAP INRS (v9-01/2021)

Public Visé : Salariés des entreprise-Industrie-Bâtiment-Commerce (IBC), Formateurs indépendants ou d'un organisme de formation. **Organisation :** 4 à 10 stagiaires.

Pré requis : Fournir une attestation de réussite du parcours d'autoformation « acquérir des bases en prévention des risques professionnels » www.ead-inrs.com

Durée : 10 jours soit 70 heures en face à face pédagogique + 2 j travail intersession

COMPETENCES VISEES :

1) Élaborer un projet de formation-action prap intégré à la démarche de prévention de l'entreprise ou de l'établissement. 2) Observer et analyser les risques liés à l'activité physique dans le cadre d'une situation de travail afin de proposer des pistes d'amélioration et de suivre leur mise en place. 3)Organiser, animer et évaluer une formation-action des salariés à la prévention des risques liés à l'activité physique

PROGRAMME :

Cerner le dispositif PRAP dans sa globalité : - Définition de la prévention, les enjeux - Présentation des différents acteurs de la prévention, le rôle de l'acteur PRAP. **Établir un projet de prévention dans l'établissement :** - Analyser les besoins de l'entreprise - Adapter le projet à l'entreprise - Mobiliser les acteurs et promouvoir la prévention. **Observer et analyser une situation de travail :** - Cerner la méthode d'analyse de situation de travail - Déterminer et hiérarchiser les pistes d'amélioration, mettre en place un plan d'action. **Mise en situation des principes de sécurité physique et d'économie d'effort :** - Appliquer ces principes à la manutention de charges inertes. **Construire un déroulé pédagogique adapté à une formation acteur PRAP :** - Organiser les séquences pédagogiques et établir une continuité entre celles-ci, - Adapter son discours face à un public adulte en formation, - Maîtriser les différentes méthodes d'évaluation des stagiaires, - **Gérer administrativement une session de formation**

METHODE PEDAGOGIQUE : Alternance d'apport théorique et de mises en situation, de cas issus d'expériences professionnelles des participants et des supports pédagogiques de l'INRS

EVALUATION : A l'issue de la formation, sous réserve de la validation des compétences lors de EC d'évaluation, le stagiaire sera certifié pour participer au projet de prévention d'une entreprise, analyser des postes de travail et animer des formations de prévention auprès du personnel. La certification, valable 36 mois, est renouvelée suite à un MAC : Maintien et Actualisation des Compétences.

ACCESSIBILITE : Pour une identification des besoins, merci de contacter le référent pédagogique



Formatrice : Mylène GRISONI, Ergothérapeute, certifiée niveau 3 INR